

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2018
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : BERNE Martine

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 12 DECEMBRE 2017.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2017.

LOCATION JARDIN ANNEE 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif de l'année précédente, à savoir 45 €.

TAXES DIRECTES LOCALES : Vote des taux 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les taux des taxes directes locales de 1%, à savoir :

- taxe d'habitation : 8.86 %
- taxe foncière (bâti) : 10.16 %
- taxe foncière (non bâti) : 47.98 %

SEM : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la Communauté Urbaine Saint-Etienne.

SEM : Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté Urbaine Saint-Etienne.

ECOLE PUBLIQUE : Demande de dérogation pour application de nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions :

- déclare être favorable au retour d'un rythme scolaire à 4 jours par semaine.
- approuve les nouveaux horaires, à savoir : 8h30 - 12h00 et 14h00 – 16h30.

SIPG : Reconduction de l'animation jeunes intercommunale en 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire sa participation à la mise en place de « l'animation jeunes intercommunale » 2018 sur la commune de Doizieux pendant les périodes de vacances scolaires. Une nouvelle organisation est possible pour les 11-13 ans à partir des vacances de printemps.

Attribution des subventions aux associations

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention aux associations, sous condition que ces dernières fournissent leur compte de résultat.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- rappelle la réunion de lancement du projet de la Microcentrale Hydraulique le jeudi 1^{er} février à 19h en mairie.
- informe du démarrage de la création du site internet.

- présente un courrier du SIEL concernant l'adhésion à la compétence optionnelle « Etude prospective d'aménagement du territoire » (EPAT). Le conseil municipal décide de ne pas y adhérer.
- informe d'une demande des habitants du Lotissement de la Bredouze de classer la voirie du lotissement en voirie communautaire. Ce point sera étudié et à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du conseil municipal pour décision.
- fait part d'une proposition de la société HIS (Hélicoptère Ingénierie Système) concernant la pose de l'hélicoptère du SAMU.
- fait le bilan du concert du 28 janvier dans le cadre du Festival Guitare Vallée.